

Tennis Club d'Herlies

ADHESION et INSCRIPTION à L'ECOLE de TENNIS

SAISON 2022 / 2023

Madame, Monsieur,

Les adhésions et les inscriptions à l'école de tennis pour la saison 2022/2023, auront lieu au club House les **SAMEDI 3 et 10 SEPTEMBRE 2022** de 8h30 à 12h30.
Début des cours le **LUNDI 26 SEPTEMBRE 2022**

ADHESION AU CLUB :

L'adhésion et le droit d'entrée sont payables **en totalité**, soit en espèces, soit par chèque, à l'ordre du T.C.H, **lors de l'inscription**. Ce chèque sera débité en octobre 2022.

ECOLE DE TENNIS :

Remarque : pour bénéficier de l'école de Tennis, il faut être **adhérent** au T.C. Herlies et être également **licencié F.F.T.**
L'école de tennis est payable **en totalité lors de l'inscription, en 3 fois** (débit au début de chaque trimestre c'est à dire : octobre 2022 - janvier 2023 - avril 2023).

DROIT D'ENTRÉE et CARTE D'ACCES :

Ils sont obligatoires pour toute nouvelle adhésion. **Une caution de 15 €** est demandée lors de l'inscription, **pour le droit d'entrée et la carte d'accès (carte d'accès renouvelée au 1^{er} septembre, l'ancienne carte étant obligatoirement restituée au Club)**. En cas de perte de votre carte d'accès, il vous sera réclamé 3 € pour la remplacer.

REMARQUES :

- Pour information :
la licence mini (joueur né en 2016 et les années suivantes) s'élève à **12 €** cette année.
la licence jeune (joueur né entre 2005 et 2015) s'élève à **22 €** cette année.
la licence adulte (joueur né en 2004 et les années précédentes) s'élève à **32 €** cette année.
- Réduction de 30 % sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 3^{ème} série
- Réduction de 50 % sur l'Adhésion (**hors licence**) pour tous les joueurs(es) de la 2^{ème} série
- Gratuité à partir de 3/6 (hors licence)
- Réduction sur l'Adhésion (**hors Licence et hors Ecole de tennis**) de 10 % pour 3 personnes et de 15% pour 4 personnes et + inscrites de la même famille et habitant à la même adresse.

DOSSIER D'INSCRIPTION

Il doit contenir **IMPERATIVEMENT** : (*tout dossier incomplet sera refusé*)

- Pour les **non-compétiteurs**, un **certificat médical** pour la **pratique du tennis**,
- Pour les **compétiteurs**, un **certificat médical** pour la **pratique du tennis en compétition**,

Attention : L'accès au logiciel de réservation ne sera ouvert qu'aux adhérents ayant impérativement fourni leur certificat ou déclaration avant le 1er septembre.

- Pour les personnes **déjà adhérentes au club**, **certificat médical inutile**, signer juste une **déclaration d'aptitude**
- la **cotisation pour l'adhésion** au club,
y ajouter **uniquement pour les nouveaux** la caution de 15 € pour le droit d'entrée et la carte d'accès.
- la **cotisation pour l'école de tennis**.